



Bilan de compétences senior

Le bilan de compétences senior répond aux besoins de l'entreprise et des collaborateurs se trouvant proche de la retraite.

Programme ?

Notre bilan de compétences senior Se déroule en 3 étapes.



1 Phase de contractualisation

- Analyser le contexte et les attentes.
- Définir les objectifs.
- Informer le salarié sur la méthodologie du bilan et sur ses finalités.
- Confirmer l'engagement du salarié dans sa démarche.
- S'accorder sur les modalités de restitution à l'entreprise de la synthèse finale.

2 Bilan professionnel et personnel

- Définition du capital professionnel et personnel.
- Identifier les compétences clés en les appuyant concrètement sur les réussites majeures.
- Analyser son profil en termes de : motivations / modes de communication (Process Com®), valeurs et personnalité (360 degrés).
- Emergence de projet(s) : emploi salarié, consulting ou création d'activité.
- Vérification de la faisabilité du projet et confrontation aux opportunités.

3 Phase de conclusion

- Savoir "vendre" son projet professionnel.
- Définir les étapes de la mise en œuvre du projet avec l'employeur et le salarié.
- Formalisation d'un document de synthèse.

Inscription au bilan senior



AGRÉMENTS

FONGECIF, AFDAS, ANFH, UNIFAF, UNIFORMATION et bilans dans le cadre du DIF et du plan de formation.

Bénéfices pour le salarié

- Préparer la transition « actif » / « retraité ».
- Etre accompagné dans la gestion de sa carrière et de son employabilité.
- Capitaliser sur ses savoirs, ses savoir-faire et sa connaissance du métier.
- Explorer les possibilités d'activités extra-professionnelles.

Bénéfices pour l'entreprise

- Formaliser son capital de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être.
- Assurer et optimiser la transmission de ce capital.
- Anticiper et gérer les aménagements de postes et de conditions de travail.
- Stimuler l'implication professionnelle de ses collaborateurs.

RH France

Siège social
8 avenue Duval Le Camus
92210 Saint-Cloud

Tél : 01 46 02 93 30

Fax : 01 78 46 40 41

Email : contact@rh-france.fr

Web : www.rh-france.fr



Quels outils ?

Quels outils ?

Des supports sont remis à chaque séance du bilan.

- > supports d'auto-évaluation.
- > Questionnaires.
- > Fiches métiers.
- > Tests :
 - personnalité,
 - motivations,
 - intérêts professionnels,
 - aptitudes managériales,
 - commerciales...
- > 360 degrés.
- > Documentation sur les professions et les formations.
- > Conseils relatifs aux techniques de recherche d'emploi.



Inscription au bilan senior



AGRÉMENTS

FONGECIF, AFDAS, ANFH, UNIFAF, UNIFORMATION et bilans dans le cadre du DIF et du plan de formation.

Durée ?

Le bilan de compétences senior se déroule sur une période de 1 à 4 mois

Durée

24 heures, se répartissant ainsi :

- 15 heures d'entretiens individuels.
- 2 heures de tests.
- 7 heures de recherches personnelles.

Le suivi à 6 mois...

Un entretien de suivi est proposé à l'issue du bilan, afin de faire le point sur l'état d'avancement du projet.



Bénéfices pour le salarié

- Préparer la transition « actif » / « retraité ».
- Etre accompagné dans la gestion de sa carrière et de son employabilité.
- Capitaliser sur ses savoirs, ses savoir-faire et sa connaissance du métier.
Explorer les possibilités d'activités extra-professionnelles.

Bénéfices pour l'entreprise

- Formaliser son capital de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être.
- Assurer et optimiser la transmission de ce capital.
- Anticiper et gérer les aménagements de postes et de conditions de travail.
- Stimuler l'implication professionnelle de ses collaborateurs.

Les + du bilan de compétences senior RH France

- Accompagnement dispensé en entretiens individuels.
- Programme en 7 modules.
- Restitution d'un document de synthèse.
- Suivi personnalisé dans les 6 mois.



RH France

Siège social
8 avenue Duval Le Camus
92210 Saint-Cloud

Tél : 01 46 02 93 30

Fax : 01 78 46 40 41

Email : contact@rh-france.fr

Web : www.rh-france.fr